Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212200117-20251211-2025064-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **COMMUNE DE BOQUEHO**

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

NOMBRE DE CONSEILLERS	**: 15**
CONSEILLERS PRESENTS	**8**
VOTANTS	**11**

SEANCE du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre 2025, les membres du Conseil municipal de la Commune de Boquého se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire **le 5 décembre 2025** conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 20 heures

ETAIENT PRESENTS : Nadia LE HEGARAT, Anne Hélène HALLET, Gaëlle LE QUELLENNEC, Sébastien GARNIER, Benjamin CHARLES, Anne-Marie LE MOAL, Yann BISIAUX, Françoise ZURCHER, Annabelle GUERITTE (arrivée à 21h08)

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Élodie LE PAPE par Anne Hélène HALLET, Jean Marie TARTIVEL par Anne-Marie LE MOAL, Cédric TEFFO par Gaëlle LE QUELLENNEC

ETAIENT ABSENTS : David LE BELLEGUY, Antoine LE GALL, Aurélie ROBIN

INVITES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne Hélène HALLET

Délibération 2025-064
Convention TG avec la CAF

Renouvellement de la convention Territorial Globale avec la CAF / Leff Armor – Service aux familles du territoire

Madame Le Maire expose au conseil municipal que la précédente Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF arrive à échéance au 31 décembre 2025.

La CTG est un projet partagé entre la CAF, Leff Armor Communauté et les communes. Elle a pour objectif d'apporter le meilleur service possible aux familles du territoire, en cohérence avec leurs besoins et les spécificités des territoires.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212200117-20251211-2025064-DE

Pour élaborer la prochaine CTG (période 2026-2030), plusieurs rencontres se sont tenues au cours de l'année 2025. Ces rencontres ont permis de déterminer les axes retenus pour la prochaine convention à savoir :

- La jeunesse,
- L'accès aux droits,
- L'inclusion et l'enfance
- La petite enfance.

Des fiches actions seront proposées dans cette nouvelle convention et le plan d'action sera porté par Leff Armor Communauté, en lien avec la CAF et les communes, à travers un comité de pilotage qui se réunira régulièrement pour suivre ce plan d'action. La nouvelle CTG, une fois rédigée, sera signée par la CAF, Leff Armor Communauté et l'ensemble des communes du territoire. Il convient aujourd'hui d'autoriser le Maire à signer la CTG pour la période 2026-2030. Cela permettra à la Commune de continuer à bénéficier des bonus de territoire, assurant ainsi le maintien d'un co-financement des services en direction des familles.

Ceci étant exposé, il est proposé au conseil municipal :

– D'AUTORISER Madame Le Maire à signer la convention Territorial Globale pour la période 2026-2030.

Après avoir délibérer, le conseil municipal par 11 voix pour :

– AUTORISE Madame Le Maire à signer la convention Territorial Globale pour la période 2026-2030.

Pour : 11	Abstention :	Contre :

Le 11 décembre 2025
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nadia Le Hégarat

MAIRIE DE BOQUEHO
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)